

Charte éthique et professionnelle

Beyt Mar Maroun

Maison d'écoute et de solidarité paroissiale

Préambule

Beyt Mar Maroun est une initiative paroissiale enracinée dans la foi chrétienne et ouverte à toute personne, sans distinction d'origine, de croyance ou de situation sociale.

Née d'un élan de solidarité après des situations de grande détresse, notre mission s'est progressivement structurée afin d'assurer une action durable, respectueuse et professionnelle au service de la dignité humaine.

Cette charte définit les principes éthiques et les règles de conduite qui guident toutes les personnes engagées au sein de Beyt Mar Maroun : membres du conseil, coordinateurs, bénévoles et partenaires.

1. Respect inconditionnel de la personne

Chaque personne accueillie est reconnue dans sa valeur unique et inaliénable.

Aucune discrimination, jugement ou stigmatisation ne sont tolérés.

L'accueil se fait dans un esprit de bienveillance, d'écoute active et de respect profond du parcours de chacun.

2. Confidentialité et discrétion

Toute information partagée dans le cadre des rencontres, des accompagnements ou des actions de solidarité est strictement confidentielle.

Les membres de Beyt Mar Maroun s'engagent à ne divulguer aucune donnée personnelle, témoignage ou situation, sauf accord explicite de la personne concernée ou obligation légale.

La parole reçue est considérée comme un dépôt sacré.

3. Écoute responsable et orientation adaptée

L'écoute pratiquée à Beyt Mar Maroun vise à offrir un espace sécurisé de parole et de présence, sans jugement ni pression.

Les bénévoles ne se substituent ni aux professionnels de santé, ni aux services sociaux, ni aux autorités compétentes.

Lorsque la situation l'exige, la personne est orientée vers des structures spécialisées, dans le respect de son consentement et de sa dignité.

4. Dignité et promotion de l'autonomie

Les actions de solidarité ne se limitent pas à une aide ponctuelle, mais visent à soutenir la personne dans la durée, en favorisant son autonomie et sa capacité à se reconstruire.

Toute forme d'assistanat humiliant ou de dépendance entretenue est évitée.

La personne reste actrice de son parcours, autant que possible.



5. Engagement responsable et formation continue

Tout membre de Beyt Mar Maroun s'engage à exercer sa mission avec sérieux, ponctualité et respect des règles établies.

Les bénévoles reçoivent une formation adaptée, notamment en écoute active, éthique relationnelle et limites de l'accompagnement.

Ils sont encouragés à participer à des temps de relecture, de supervision et de formation continue.

6. Travail en équipe et gouvernance claire

Les actions sont menées dans un esprit de collaboration, sous la responsabilité des coordinateurs et du conseil de gouvernance, en lien avec la paroisse.

Aucune initiative individuelle n'est conduite en dehors du cadre validé par l'organisation.

Les décisions sont prises de manière concertée, dans la transparence et le respect des rôles.

7. Intégrité, transparence et gestion responsable

Les ressources financières, matérielles et humaines sont utilisées exclusivement au service de la mission.

Toute gestion doit être traçable, honnête et conforme aux règles établies.

Les conflits d'intérêts, l'usage abusif des biens ou toute recherche de bénéfice personnel sont strictement proscrits.

8. Fidélité à l'esprit évangélique

L'action de Beyt Mar Maroun s'inspire de l'Évangile et de la tradition maronite, dans un esprit de service, d'humilité et de fraternité.

La foi ne s'impose jamais, mais elle nourrit intérieurement l'engagement et le sens de la mission.

9. Respect de l'image et de la communication

Toute communication publique, témoignage, photo ou vidéo respecte la dignité des personnes accompagnées.

Aucune situation de vulnérabilité n'est exploitée à des fins de promotion ou de collecte de fonds.

La parole institutionnelle relève uniquement des personnes mandatées.

10. Engagement personnel

Tout membre de Beyt Mar Maroun reconnaît avoir pris connaissance de la présente charte et s'engage à la respecter dans l'exercice de sa mission.

Tout manquement grave peut entraîner une suspension ou une fin de collaboration, dans un esprit de justice, de dialogue et de responsabilité.

Formule d'engagement

*Je m'engage à respecter la charte éthique et professionnelle de Beyt Mar Maroun,
à servir avec respect, discrétion et fidélité à l'esprit de l'Évangile,
et à agir toujours dans l'intérêt et la dignité des personnes accueillies.*

Nom : _____

Fonction : _____

Date : _____

Signature : _____